



| <p>REFERENTIEL D'ACTIVITES</p> <p><i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p> | <p>REFERENTIEL DE COMPETENCES</p> <p><i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i></p> | <p>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</p> <p><i>Les modalités d'évaluation des blocs de compétences sont détaillées en annexe III du présent arrêté</i></p> | |
|--|---|---|---|
| | | <p>MODALITES D'ÉVALUATION</p> | <p>CRITERES</p> <p><i>et</i></p> <p>INDICATEURS D'ÉVALUATION</p> |
| <p>BC 1 - CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS D'ANIMATION DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION (*)</p> | | | |
| <p>A.1.1. Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation</p> | <p>C.1.1.1. Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation</p> | <p>La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences commun 1 (BC 1) est réalisée au moyen d'un entretien à partir de la production par le candidat d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.</p> | <p>Le candidat identifie les caractéristiques principales du territoire de sa structure, qui peuvent avoir un impact sur les activités de sa structure et son développement.</p> <p>- Il en présente au minimum trois parmi les suivantes :</p> <p>les acteurs du champ du sport et/ou de l'animation, les collectivités territoriales ou acteurs publics ayant un rôle dans le champ du sport ou de l'animation, la population, les caractéristiques de l'environnement direct de la structure (urbain, semi urbain, périphérique, rural...), les espaces naturels et lieux de pratiques, les caractéristiques économiques et sociales du territoire (activités économiques, emploi, chômage, difficultés sociales éventuelles), les modalités de déplacement (transports en commun, véhicule personnel, réseau de covoiturage).</p> <p>- Il illustre leur impact potentiel sur sa structure en donnant des exemples.</p> |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | <p>C.1.1.2. Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap</p> | | <p>Le candidat présente les caractéristiques des publics visés par la structure.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour chaque type de public visé par le projet, il détaille les principales caractéristiques identifiées. - Il en déduit des besoins vis-à-vis du projet de la structure. - Il porte une attention particulière aux caractéristiques spécifiques des publics dans son analyse de besoins notamment les publics vulnérables, fragiles ou en situation de handicap |
| <p>A.1.2. Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des publics</p> | <p>C.1.2.1. Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous</p> | | <p>Le candidat propose différents moyens de recueillir les demandes des publics accueillis ou celles des acteurs du territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il caractérise les différents moyens de recueil possibles parmi notamment les suivants : échanges informels, entretiens, questionnaire, analyse documentaire... - Il sélectionne au moins un moyen de recueil de la demande, et explicite les raisons de son choix, en précisant ce qu'il propose pour repérer les demandes associées à une situation de handicap éventuelle. - Il présente les résultats de son recueil de la demande des publics ou des acteurs du territoire |
| | <p>C.1.2.2. Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de</p> | | <p>Le candidat élabore une proposition de projet, à partir des pistes qu'il a identifiées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il indique à quel public ce projet s'adresse, à quels besoins ou à quelle demande il répond, |

| | | | |
|--|---|--|---|
| | <p>l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public</p> | | <ul style="list-style-type: none"> - Il indique comment ce projet s'inscrit dans l'offre d'animation existante. - Il précise les ressources humaines, matérielles et financières, que sa structure peut mobiliser pour mettre en œuvre ce projet. |
| <p>A.1.3. Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation</p> | <p>C.1.3.1. Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus</p> | | <p>Le candidat mobilise les moyens nécessaires à la conduite du projet qu'il anime</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il identifie les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à leur réalisation. - Il planifie leur mise en œuvre dans le temps. - Il décline pour chaque activité les résultats attendus. - Il présente au moins deux manières de prendre en compte la dimension écologique du projet notamment parmi la liste suivante, : la démarche éco-citoyenne proposée, les conséquences sur l'environnement, la mise en place d'un tri sélectif, la prise en compte du recyclage, la perspective de réemploi, l'initiative en faveur de la protection du site où se déroulent les activités, la préservation de la biodiversité, la mobilité, les énergies renouvelables, ... |
| | <p>C.1.3.2. Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet</p> | | <p>Le candidat s'assure du bon déroulement des activités planifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il vérifie que les activités prévues sont réalisées, - Il s'informe auprès des membres de l'équipe du déroulement des activités, |

| | | | |
|---|--|--|---|
| | <p>C.1.3.3. Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre</p> | | <ul style="list-style-type: none"> - Il ajuste les actions à réaliser en fonction des résultats attendus, - Il tient compte des situations éventuelles de handicap détectées au sein de l'équipe et des aménagements nécessaires, - Il propose aux membres de l'équipe mobilisés des ajustements susceptibles de favoriser la bonne conduite des activités |
| <p>A.1.4. Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueillis</p> | <p>C.1.4.1. Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts</p> | | <p>Le candidat met en œuvre les démarches administratives en vigueur dans le cadre de son projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il identifie les démarches administratives à réaliser pour permettre la tenue des animations ou activités sportives - Il collecte ou retranscrit les informations nécessaires aux démarches administratives de son périmètre - Il utilise les outils numériques nécessaires aux démarches administratives <p>Le candidat réalise le bilan du projet dont il a eu la responsabilité et identifie les perspectives.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il mobilise les justificatifs des projets conduits et leurs résultats - Il décrit les résultats obtenus en référence aux objectifs initiaux - Il illustre les effets du projet, a minima pour deux champs parmi les suivants : social, culturel, sportif, éducatif, économique ou environnemental |

| | | | |
|--|---|--|---|
| | | | - Il formule des propositions d'amélioration pour les prochains projets. |
| | C.1.4.2. Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités | | <p>Le candidat rend compte des résultats du projet à son responsable.</p> <p>- Il détaille deux facteurs qui ont contribué positivement au projet, notamment parmi les suivants : participation du ou des publics visés, qualité de l'organisation interne, participation de partenaires externes, mobilisation de ressources matérielles, communication.</p> <p>- Il identifie deux facteurs qui ont fait ou aurait pu faire défaut dans le cadre de la mise en œuvre du projet, notamment parmi les suivants : participation du ou des publics visés, qualité de l'organisation interne, participation de partenaires externes, mobilisation de ressources matérielles, communication.</p> <p>- Il formule des propositions d'évolution des activités mises en œuvre</p> |

(*) « Au niveau 4, le professionnel conçoit, propose et met en œuvre des actions et participe à la conception de projets qui s'inscrivent dans l'organisation de travail de sa structure, dans la résolution de problèmes précis et la réponse aux aléas quotidiens. Il ne peut s'agir à ce niveau de solutions à des problèmes nouveaux et/ou qui impacteraient la stratégie de l'ensemble de la structure, de conception de dispositifs nouveaux ou de stratégies à l'échelle de la structure.

La conception telle qu'entendue ici pour le niveau 4 est donc bien distincte de celle associée par l'arrêté du 8 janvier 2019 fixant les critères associés aux niveaux de qualification du cadre national des certifications professionnelles, aux niveaux 5 et suivants.

Ces dispositions interprétatives ne s'appliquent pas aux certificateurs dépourvus de certification de niveau 4 qui se réservent le droit de ne pas établir de correspondances – au sens de l'article L6113-7 du code du travail - avec les certifications de niveau 4. »

BC 2 : VALORISER LES ACTIVITES ET LES PROJETS D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION

| | | | |
|--|---|--|---|
| A.2.1. Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure du | C.2.1.1. Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et | La situation d'évaluation certificative du bloc compétences commun 2 (BC 2) est réalisée au moyen d'un entretien conduit à partir de la | Le candidat informe les publics visés et, le cas échéant, leur entourage du programme des activités de la structure. |
|--|---|--|---|

| | | | |
|---|---|---|--|
| <p>champ du sport ou de l'animation</p> | <p>consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage</p> | <p>production par le candidat d'un ou plusieurs supports personnels de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance. Ce ou ces supports comprennent notamment les outils de communication utilisés.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Il prend l'initiative d'échanges avec les publics visés - Il facilite l'expression des intérêts de la ou des personnes. - Il conseille son interlocuteur sur les différentes activités pouvant répondre à ses intérêts. - Il met en valeur ces activités en détaillant ces propositions. - Il valorise la structure en communiquant sur les points forts de la structure, ses valeurs et son programme d'activités |
| | <p>C.2.1.2. Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous</p> | | <p>Le candidat communique avec les publics visés de manière adaptée.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il formule un message à communiquer à un public choisi, en tenant compte de ses caractéristiques. Il explicite son choix. - Il porte une attention particulière aux besoins des personnes en situation(s) de handicap éventuelles, dans son choix de communication. - Il détaille les modalités de sa communication qu'il adapte en fonction du message, des publics visés, et des résultats attendus. - Il tient compte des risques liés à l'utilisation des outils numériques |
| <p>A.2.2. Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le</p> | <p>C.2.2.1. Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables</p> | | <p>Le candidat assure la promotion d'une de ses animations auprès d'un public visé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il choisit un moyen de communication pour présenter une animation |

| | | | |
|----------------------------------|---|--|--|
| champ du sport ou de l'animation | ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation | | <p>parmi celles dont il a la responsabilité,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il explicite les raisons de son choix de moyen de communication. - Il précise l'outil ou le support retenu selon les ressources mobilisables au sein de la structure. - Il en argumente l'intérêt par rapport au public visé. |
| | C.2.2.2. Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics | | <p>Le candidat présente un support de promotion de son animation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il prend en compte le public visé dans son message - Il invite au travers du message à participer à l'animation - Il utilise un message adapté à l'outil de communication choisi |

BC 3 – CONCEVOIR, CONDUIRE EN SECURITE ET EVALUER, DES CYCLES ET DES SEANCES DE DECOUVERTE, D'INITIATION, ET D'APPRENTISSAGE DU CANOË-KAYAK ET DISCIPLINES ASSOCIEES EN EAU VIVE

| | | | |
|--|--|--|---|
| A.3.1. Conception de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du canoë-kayak et disciplines associées en eau vive | C.3.1.1. Définir les finalités d'un cycle de séances du canoë-kayak et disciplines associées en eau vive, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure, afin d'adapter ses interventions aux besoins identifiés des pratiquants notamment les publics en situation de handicap. | Prérequis d'accès à la situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 3 : Peut se présenter à la situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 3 le candidat ayant validé les démonstrations techniques incluant des exercices de sécurité : -en canoë kayak en classe IV -en rafting en classe IV -en nage en eau vive en classe IV | Le candidat présente l'environnement et la dynamique éducative de son cycle de séances <ul style="list-style-type: none"> • Il précise en quoi le cycle de séances s'inscrit dans le projet, l'organisation de travail et/ou l'environnement de la structure • Il présente les finalités éducatives et disciplinaires du cycle de séance. • Il précise les différents types d'apprentissage recherchés dans le cadre du cycle de séances en lien avec les finalités du cycle. • Il explicite en donnant des exemples précis en quoi les finalités du cycle de séances et les apprentissages recherchés sont cohérents |
|--|--|--|---|

| | | | |
|---|--|---|---|
| | | - en canyonisme V1A5E2 | avec les caractéristiques des pratiquants visés. |
| | C.3.1.2. Fixer les objectifs spécifiques , le contenu, et le déroulement des séances des activités canoë-kayak et disciplines associées en eau vive, en vue de répondre aux finalités du cycle de séance et de respecter une progression cohérente entre les séances en tenant compte du profil des pratiquants visés, notamment ceux en situation de handicap. | Le candidat doit valider trois disciplines/supports sur quatre dont au moins un serait le rafting. La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 3 (BC 3) est réalisée au moyen de : A. La production d'un document présentant les conditions de conception et préparation d'un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage réalisé en structure pédagogique composé de 4 à 6 séances dans la discipline ou sur le ou les supports au choix du candidat. B) Une mise en situation professionnelle en structure d'alternance pédagogique consistant en la conduite d'une séance, pour un public d'au moins quatre pratiquants, issue du cycle de découverte, d'initiation ou d'apprentissage présenté dans le document , nécessitant que le candidat | Le candidat présente sa démarche de conception de séances sur au moins 4 séances consécutives d'un même cycle : • Il présente les objectifs spécifiques, les méthodes, les techniques ainsi que les supports pédagogiques et d'évaluation associés. • Il démontre que les objectifs, le contenu, les méthodes, les outils et le déroulement de chaque séance : ▪ tiennent compte des fondamentaux de la discipline, ▪ des contraintes auquel il est confronté ▪ permettent d'atteindre les finalités du cycle de séance. • Il justifie la progression pédagogique envisagée au sein de chaque séance • Il démontre de quelle manière sa conception prend en compte des motivations, du niveau de pratique et des capacités des pratiquants notamment les personnes en situation de handicap |
| | C.3.1.3 Assurer une veille liée à l'évolution des pratiques et de la réglementation en canoë-kayak et disciplines associées en eau vive en s'informant auprès de sources fiables en vue de respecter le cadre réglementaire et sécuritaire dédié | structure d'alternance pédagogique consistant en la conduite d'une séance, pour un public d'au moins quatre pratiquants, issue du cycle de découverte, d'initiation ou d'apprentissage présenté dans le document , nécessitant que le candidat | - Le candidat présente les actions qu'il met en place pour assurer une veille concernant les pratiques, le cadre réglementaire et sécuritaire en canoë kayak et disciplines associées en eau vive via des sources fiables et diversifiées. |
| A.3.2. Préparation de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des | C.3.2.1. Définir les conditions de réalisation d'une séance en canoë-kayak | démontre sa capacité à atteindre les objectifs de la séance en sécurité. | Le candidat présente la démarche conduite pour |

| | | | |
|---|---|---|---|
| <p>activités de canoë-kayak et disciplines associées en eau vive.</p> | <p>et disciplines associées en eau vive, en tenant compte de l'activité, des pratiquants, du lieu de pratique en vue d'assurer sa propre sécurité, celle des pratiquants et des tiers.</p> | <p>C) Un entretien de 45 minutes maximum, au cours duquel le candidat présente sa démarche de conception, de préparation, de conduite et d'évaluation de séance en sécurité.</p> | <p>assurer la sécurité des pratiquants et des tiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il démontre que le lieu de pratique est en adéquation avec l'activité, la durée prévue, les conditions hydrauliques et météorologiques et du niveau de pratique des pratiquants. • Il réalise les vérifications de sécurité concernant les équipements et le matériel nécessaire à la séance : EPI, équipements techniques et de sécurité. • Il précise la manière dont il a tenu compte des risques liés à l'activité et au lieu de pratique. • Il précise les ajustements à réaliser, le cas échéant, à l'approche de la séance au regard du lieu et des conditions de réalisation. |
| | <p>C.3.2.2. Vérifier l'adéquation des ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation d'une séance en canoë-kayak et disciplines associées en eau vive, en tenant compte de son contenu, pour assurer l'atteinte des objectifs pédagogiques et sécuritaires dans le respect de la réglementation en vigueur.</p> | | <p>Le candidat présente la démarche conduite pour s'assurer du bon déroulement de la séance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il précise les ressources humaines et matérielles nécessaires et mobilisables par la structure pour la séance • Il explicite comment il s'est assuré de la disponibilité des ressources humaines, des équipements, des conditions d'utilisation et de la conformité du matériel nécessaire compte tenu des caractéristiques de l'activité et des profils des pratiquants |
| <p>A.3.3. Conduite en sécurité des séance, de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités de canoë</p> | <p>C.3.3.1. Accueillir les pratiquants à une séance, en canoë-kayak et disciplines associées en eau vive, en présentant les objectifs de celle-ci, son</p> | | <p>Le candidat démontre comment il met en œuvre le temps dédié à l'accueil des pratiquants avant la séance et en début de séance</p> |

| | | | |
|---|--|----------|---|
| <p>kayak et disciplines associées en eau vive</p> | <p>déroulement, les règles à respecter en vue de mettre en place une dynamique favorable à l'implication des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap</p> | <p>-</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Il met en place des leviers pour instaurer une relation et un climat de confiance avec les pratiquants en vue de leur implication dans l'activité • Il présente les objectifs spécifiques et le déroulement de la séance • Il transmet des consignes claires permettant d'assurer la sécurité des pratiquants et celle des tiers, le respect des sites et des espaces de pratique. • Il s'assure de la bonne compréhension des règles à respecter par les pratiquants pour le bon déroulement de la séance. • Il choisit l'équipement en fonction du profil et des caractéristiques morphologiques du pratiquant et de la discipline. • Il repère et prend en compte les difficultés des pratiquants, notamment celles rencontrées par les publics en situation de handicap. |
| | <p>C.3.3.2. Conduire en sécurité une séance en canoë kayak et disciplines associées en eau vive en s'appuyant sur les situations pédagogiques prévues en démontrant sa maîtrise technique tout en prenant en compte les réactions et les réalisations des pratiquants, en vue d'atteindre les objectifs de la séance.</p> | | <p>Le candidat démontre comment il interagit avec les pratiquants au cours de la séance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il met en œuvre la séance au regard de ce qu'il avait prévu dans la conception • Il utilise les équipements et le matériel nécessaires à la séance : EPI, équipements techniques et de sécurité. • Il observe et écoute les pratiquants tout au long de la séance et prend en compte les besoins éventuellement repérés • Il valorise les réalisations des pratiquants, afin d'entretenir leur motivation et de favoriser leur participation. |

| | | | |
|---|--|--|---|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> • Il mobilise les techniques et les connaissances de sa discipline • Il prévient et traite les situations éventuelles de tensions ou de conflits • Il propose aux pratiquants un temps de retours/réactions sur la séance • Il vérifie que la séance mise en place répond aux objectifs énoncés. |
| | <p>C.3.3.3. Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants, tout au long d'une séance en canoë kayak et disciplines associées en eau vive, en identifiant les besoins individuels et collectifs d'accompagnement, afin d'apporter des conseils favorisant la progression des pratiquants, d'adapter son action pédagogique, et d'intervenir en cas d'incidents et d'accidents.</p> | | <p>Le candidat accompagne la progression des pratiquants en sécurité tout au long de la séance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il observe les pratiquants pour identifier des freins ou difficultés éventuellement rencontrés • Il adapte les situations pédagogiques en vue d'atteindre les objectifs de la séance • Il veille à la sécurité et au bien-être des pratiquants • Il repère les besoins d'accompagnement individuels • Il accompagne les pratiquants : conseils, démonstrations, correction de gestes techniques. • Il identifie les zones de dangers • Il adopte les attitudes sécuritaires • Il intervient en cas de risque identifié ou de situation d'accident. • Il applique les règles de sauvetage. |
| <p>A.3.4. Evaluation de la séance, du cycle de séance de découverte, d'initiation, et d'apprentissage en canoë kayak et</p> | <p>C.3.4.1. Analyser une séance en canoë kayak et disciplines associées en eau vive à partir d'outils d'évaluation adaptés, en s'appuyant sur le</p> | | <p>Le candidat fait un bilan d'une séance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il analyse les résultats de son action au regard de la conception, de la préparation |

| | | | |
|------------------------------------|--|--|---|
| disciplines associées en eau vive. | déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, en vue de proposer des améliorations. | | <p>et de l'animation de la séance à l'aide d'outils d'évaluation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il met en évidence les points de progrès et les points forts de son action • Il précise s'il a observé une progression de la part des pratiquants au cours de la séance • Il identifie et argumente un ou plusieurs écarts éventuellement constatés, entre le prévisionnel et le réalisé • Il identifie et argumente les améliorations à apporter à la séance |
| | C.3.4.2. Evaluer un cycle de séances en canoë kayak et disciplines associées en eau vive, en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques. | | <p>Le candidat réalise le bilan du cycle de séances au regard des objectifs et finalités définis et des résultats obtenus</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il précise en quoi le cycle de séances a servi le projet et l'organisation de la structure • Il illustre les apprentissages observés à l'issue du cycle de séances en lien avec ses finalités et ses objectifs. • Il explicite de quelle manière il a tenu compte des besoins des pratiquants accueillis tout au long du cycle de séances • Il identifie et argumente les améliorations à apporter au cycle de séances. |